

BILAN D'ACTIVITÉ ENTAV BY IFV & INRAE 2026

INNOVER POUR LA DURABILITÉ DE LA FILIÈRE PÉPINIÈRE

ENTAV
by IFV & INRAE 



Entretien avec David GAUTREAU,
président de la Commission
technique de la FFPV

**« L'innovation est un levier essentiel pour assurer
la durabilité de la pépinière »**

La Fédération française de la pépinière viticole a engagé un Plan national de durabilité, élaboré à partir de travaux conduits avec les professionnels en 2025 lors de la journée technique de la pépinière au Domaine de l'Espiguette. Pourquoi intègre-t-il une dimension liée à l'innovation technique ?

Le Plan national de durabilité de la pépinière viticole vise précisément à préparer l'avenir. Il s'agit de renforcer la compétitivité des entreprises, d'améliorer les conditions de travail, de réduire notre impact environnemental, mais aussi d'anticiper les besoins futurs de la viticulture française. Pour atteindre ces objectifs, l'innovation est un levier incontournable pour préparer l'avenir de notre filière.

En quoi les expérimentations en cours ou à venir menées par le Centre de sélection de l'IFV répondent aux attentes exprimées par les professionnels dans le cadre du plan de durabilité ?

La stratégie de recherche et expérimentation est directement connectée aux préoccupations du terrain et vise à améliorer la compétitivité et la durabilité des entreprises. Car, plus que jamais, les pépiniéristes ont besoin d'un accès à un matériel sain, fiable et performant.

Les travaux menés sur la compréhension des mécanismes du greffage, l'amélioration des systèmes de production de bois sous serre, la pulvérisation de précision ou encore la robotisation de certaines opérations ont tous une finalité très concrète : améliorer la performance technique, économique et environnementale des entreprises de la pépinière.

D'autres projets concernent l'identification variétale grâce à l'intelligence artificielle mais également la mise au point d'outils d'anticipation des besoins futurs en matériel végétal. Ils nous permettent de préparer l'avenir pour s'adapter aux évolutions du vignoble et gagner en précision dans l'accompagnement des choix des viticulteurs.

En quoi l'IFV participe à l'excellence technique des entreprises de la filière ?

Dans un contexte marqué par le changement climatique, l'évolution des attentes des viticulteurs et la nécessité d'adapter le vignoble aux défis de demain, l'accès à un matériel sain, de qualité est plus que jamais essentiel. A travers ses missions de conservation, de sécurisation et valorisation du patrimoine génétique, l'IFV et la marque ENTAV by IFV & INRAE favorisent l'accès à un matériel végétal qualitatif et sain. L'accompagnement de l'IFV permet de lever les freins techniques pour gagner en compétitivité.

CONSERVER, PRÉPARER, RÉUSSIR : LES AVANCÉES TECHNIQUES DE L'IFV AU SERVICE DES PÉPINIÉRISTES

Deux premières fiches techniques ont été publiées dans la collection « Durabilité de la pépinière » en 2026, afin de transformer les résultats expérimentaux de l'IFV en recommandations opérationnelles pour les pépiniéristes.



Préserver la qualité des bois pour sécuriser le greffage

Dans le cadre de ses travaux sur la durabilité de la pépinière viticole, l'IFV a étudié l'influence des conditions de conservation des bois de greffons et de porte-greffes sur leur qualité et sur la réussite du greffage. Les essais réalisés sur plusieurs campagnes ont confirmé l'importance du maintien de l'hydratation des bois tout au long de la période de stockage. Les résultats montrent qu'une perte d'humidité trop importante pénalise fortement la reprise en pépinière, même après réhydratation. À l'inverse, une conservation rapide au froid dans des sacs micro-perforés permet de préserver le potentiel physiologique des greffons et d'obtenir les meilleurs taux de réussite. Ces travaux ont également permis de valider l'utilisation de la balance dessiccatrice comme outil simple et fiable pour suivre l'état hydrique des bois et disposer d'un véritable indicateur qualité au sein des ateliers de production.

Retarder une plantation sans compromettre la qualité des plants

Les aléas climatiques ou organisationnels conduisent parfois à différer la plantation des plants greffés-soudés après leur sortie de stratification. Afin de mieux accompagner les professionnels dans ces situations, l'IFV a évalué l'effet des délais et des conditions de conservation sur la reprise et la réussite des plants. Les résultats obtenus montrent que l'allongement du délai avant plantation entraîne une diminution progressive du taux de reprise, mais que le stockage au froid permet de préserver durablement le potentiel des plants. À l'inverse, un maintien prolongé en atelier favorise un débourrement prématuré de la végétation, mobilise les réserves et pénalise fortement la réussite finale. Les essais mettent également en évidence des différences de sensibilité selon les porte-greffes, certains étant plus tolérants que d'autres aux périodes de conservation. Ces références nouvelles permettent aujourd'hui de proposer des recommandations précises aux pépiniéristes afin de mieux gérer les retards de plantation et de limiter les pertes de production dans des contextes de campagne de plus en plus contraints.

Des projets de R&D au service de la pépinière

L'IFV poursuit son engagement en faveur de l'innovation avec plusieurs projets de recherche conduits dans le cadre du Plan National de Durabilité du Vignoble. Le projet PEPITEC vise à évaluer l'efficacité du traitement à l'eau chaude pour limiter la diffusion du Bois Noir par le matériel végétal et à développer des outils de détection adaptés aux bois de vigne. En parallèle, le projet VICYE cherche à mieux comprendre le rôle du virus du Pinot Gris (GPCV), ses conséquences sur la vigne et ses modalités de transmission. Ces travaux contribuent à améliorer les connaissances sanitaires et, à sécuriser la production de plants.



En savoir plus :
Découvrir les fiches techniques
"Durabilité de la pépinière"

Le 26 mars 2026, le Centre de sélection de l'IFV a accueilli Madame Annie GENNEVAR, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire. Cette visite a permis de présenter les activités de recherche, d'expérimentation et de production en relation avec l'innovation variétale, ainsi que l'engagement de l'IFV aux côtés de la filière pépinière, illustré par la présentation des investissements réalisés et programmés sur le Centre.



ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE DE L'INNOVATION VARIÉTALE

25 variétés résistantes inscrites au Catalogue national

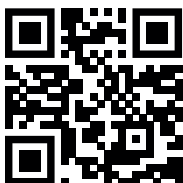
La dynamique d'innovation variétale trouve son origine dans les programmes de création de variétés résistantes initiés par l'INRAE de Colmar. Ces travaux ont permis l'inscription de 25 variétés au Catalogue national.

Depuis l'inscription des quatre premières variétés RESDUR1 en 2018, deux nouvelles générations se sont succédé : sept variétés RESDUR2 entre 2022 et 2024, puis sept variétés RESDUR3 inscrites en 2026, dont certaines issues de co-obtentions franco-suisses.

Au fil des générations, les programmes de sélection ont porté une attention particulière à la phénologie, aux caractéristiques culturelles et organoleptiques de ces nouvelles variétés, tout en faisant évoluer les constructions en matière de source de résistance. Alors que les variétés RESDUR1 combinaient deux facteurs de résistance au mildiou et à l'oïdium, les RESDUR3 intègrent désormais jusqu'à trois facteurs de résistance, offrant un gage d'une meilleure durabilité de la résistance. Cette dynamique a également été enrichie par l'inscription de variétés de la série « Bouquet », parmi lesquelles deux variétés développées en partenariat avec le BNIC pour la production d'eaux-de-vie, ainsi que cinq nouvelles variétés inscrites en 2026 à l'issue d'expérimentations conduites en Languedoc.

L'ouverture des cahiers des charges des AOP aux variétés hybrides, effective depuis décembre 2021, constitue une étape déterminante pour leur déploiement. Dans le cadre du dispositif VIFA, plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui évaluées dans les vignobles français : Floreal à Bordeaux et en Provence, Voltis en Champagne ou encore Opalor en Alsace.

Les travaux se poursuivent avec une dernière génération de génotypes actuellement engagée dans les essais VATE, ultime étape avant de futures inscriptions au Catalogue national.



En savoir plus :
Découvrir la plaquette
"Les variétés de vigne
résistantes au mildiou
et à l'oïdium"

AGENDA

Retrouvez ENTAV by IFV & INRAE :

- **Vinitech** : du 1 au 3 décembre 2026
au côté de Vitipep's,

- **Webinaire PGVigne** : point sur les
acquis du programme le 15 décembre
2026 à 17h.

Nouvelle étape pour InnoVitiplant

Le projet InnoVitiplant, soutenu par la BPI et conduit en partenariat avec Agri-Obtentions, INRAE et l'IFV vise à accélérer l'innovation variétale en associant recherche et démonstration. En 2026, quatre sites de démonstration regroupant la totalité des génotypes ont été déployés. Ces dispositifs, à vocation expérimentale et pédagogique, permettent aux professionnels de découvrir les innovations dans les parcelles. Les sites de l'IFV Sud-Ouest, l'IFV Val de Loire et de l'IFV Nîmes-Rodilhan sont d'ores et déjà ouverts aux visites, tandis que le site du Beaujolais, récemment implanté en 2026 le sera prochainement.

Chaque génotype est implanté sur deux porte-greffes de référence, SO4 et 110R, selon un dispositif facilitant les observations comparatives. Les suivis viticoles seront enrichis par des données issues des vinifications expérimentales et des dégustations, afin d'évaluer pleinement le potentiel agronomique et œnologique des nouvelles obtentions.



Douze programmes de création de variétés à typicité régionale engagés

Lancés en 2013, les programmes de création de variétés résistantes regroupent aujourd'hui douze programmes, conduits en partenariat avec les régions viticoles françaises. Chaque partenaire régional a choisi les cépages emblématiques cultivés localement afin de préserver l'identité variétale en intégrant des résistances durables aux principales maladies de la vigne.

Les croisements ont été réalisés par l'IFV et INRAE sur les sites du Grau du Roi, du Sud-Ouest et du Val de Loire. Plus de 2 500 génotypes ont été créés puis évalués grâce à la sélection assistée par marqueurs moléculaires, permettant de vérifier leur parenté, la transmission des gènes de résistance et l'hermaphrodisme. L'ensemble de ce matériel végétal est conservé sur la plateforme de création variétale du Domaine de l'Espiguette. Une large part des génotypes a désormais atteint le stade intermédiaire de sélection, pour un phénotypage dans le vignoble.

Parallèlement, plusieurs sites d'évaluation VATE ont été mis en place dans différents bassins viticoles, notamment en Cognac, Bourgogne, Champagne et Vallée du Rhône. Ces expérimentations constituent une étape vers l'inscription des premières variétés au Catalogue Officiel, envisagée à l'horizon 2030-2031.

« Nouveau protocole de prémultiplication : choisir la responsabilité sans renoncer à l'ambition »

Christophe RIOU,
directeur général
de l'IFV



« En 2021, la filière viticole a fait le choix d'engager la transition vers un nouveau protocole de prémultiplication incluant des dispositifs sous serre insect-proof et hors-sol, afin de renforcer la sécurité sanitaire du matériel végétal et d'accélérer la diffusion des innovations variétales. Ce protocole s'est, par la suite, concrétisé sur le terrain avec la construction de serres au Grau du Roi, en Gironde et la création de Qanopée.

Depuis le contexte économique de la filière a fortement évolué. La baisse durable du marché des plants de vigne, les difficultés rencontrées par l'ensemble des acteurs de la filière et les incertitudes sur les perspectives de développement conduisent à réévaluer les conditions de déploiement de ce nouveau protocole. Par ailleurs, les travaux expérimentaux réalisés ces dernières années montrent la nécessité de poursuivre les recherches afin de consolider certaines références techniques.

Il nous appartient d'adapter notre trajectoire à ce nouveau contexte. La décision, prise par le Bureau de l'IFV le 22 juin 2026, de mettre en pause le déploiement du protocole est un choix de responsabilité qui permet de préserver nos capacités de recherche et de consolider les références techniques de production sous serre. Elle oriente vers la mutualisation des équipements existants pour préserver l'ambition collective de la filière viticole.

Ainsi, les enjeux ayant motivé ce projet – renforcement de la sécurité sanitaire, adaptation aux évolutions réglementaires et climatiques, accélération de l'innovation variétale – demeurent pleinement d'actualité, confirmant la volonté de poursuivre la stratégie engagée. »

Arménie : un vivier de très vieux cépages

En 2019, l'IFV s'est associé à un partenaire arménien, CARD, dans le but de sélectionner des cépages autochtones historiques. En effet, l'Arménie est un des premiers sites de domestication de la vigne. Depuis cette date, quatre missions de prospections ont été réalisées avec le précieux concours de l'expertise ampélographique du Professeur Thierry LACOMBE (Institut Agro Montpellier) et l'appui financier de FranceAgriMer. Le choix s'est porté sur une dizaine des principaux cépages dont le Rkatsiteli, l'Areni, le Voskheat... Une première sélection menée en 2024 a conduit à la collecte d'une soixantaine de clones candidats.

En août 2026, une nouvelle campagne de prospection a été réalisée afin de visiter des vignobles isolés et altitudinaux. La richesse de ce patrimoine très ancien peut aussi receler un intérêt particulier pour notre viticulture et sa nécessaire adaptation pédoclimatique. Laurent AUDEGUIN, Taran LIMOUSIN et Thierry LACOMBE



Iran : conservation des variétés patrimoniales

Une collection de 24 cépages originaires d'Iran (12 clairement de table, 12 à destination cuve ou potentiellement double fin) a été implantée en Dordogne à l'initiative de M. Masrour MAKAREMI. Comme l'Arménie, l'IRAN est un pays de culture historique de la vigne. Pour M. MAKAREMI, faire vivre (revivre) ce patrimoine a tout son sens. L'IFV Sud-Ouest (Olivier YOBRÉGAT) s'est chargé du greffage avec le précieux concours de l'INRAE de Vassal qui a fourni des greffons. Cette parcelle va avoir plusieurs vocations :

- Collection patrimoniale (représentative d'un patrimoine historique en grand danger et non accessible),
- Etudes de variétés potentiellement très anciennes et sélectionnées dans un milieu très chaud et sec (effectif de 30 pieds pour les cépages de cuve rendant possible des mini-vinifications),
- Support d'image et de communication.

